

2209_TRIN

Bd François Suarez
06340 La Trinité

Secteur UBG
Parcelles AZ 294 / 300 / 323 / 324

DEMANDEUR

Mairie de la Trinité
19, rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA TRINITE
T: +33 04 93 27 64 07

DESCRIPTION

Analyse environnementale de site

MAÎTRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTES

FEVRIER CARRE
5 rue de la Préfecture
06300 NICE
T: +33 (0)4 93 84 26 16

BET TCE - Terrassements, Structure, CFO, CFA, VRD, Économie

PI CONSEIL
7 avenue de Courbertin
06200, Nice
T: +33 4 97 08 11 25

BET ACOUSTIQUE

MARSHALL DAY
68 boulevard Carnot
06400, Cannes
T: + 33 4 93 39 26 84

SCÉNOGRAPHE

SCÈNE ÉVOLUTION
88 rue des Hanots
93100, Montreuil
T: +33 1 70 07 39 66

BET ENVIRONNEMENTAL

SOWATT
315 ch. De l'Hourmé
06640, Saint Jeannet
T:

BET CONSEIL SÉCURITÉ INCENDIE

PCA SUD-EST
29 Avenue Auguste Vérola
06200, Nice
T: +33 4 93 71 53 84



EMETTEUR

FEV

PARCELLES

UBG

AZ 294 / 300 / 323 / 324

ECHELLE GRAPHIQUE



CODE	PHASE	NUMÉRO	EMETTEUR	TYPE	EMPLACEM.	INDICE	DATE
TRIN	APD	050	SOW	NOT	ENV	-	08/06 2023

CONSTRUCTION D'UNE SALLE CULTURELLE A LA TRINITE

Plan de Gerle – 4 boulevard François Suarez, 06340 La Trinité

Maître d'ouvrage :

Mairie de La Trinité
19, rue de l'Hôtel de Ville,
06340 La Trinité

ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DE SITE



SOMMAIRE

1	Introduction.....	3
2	Synthèse des atouts, faiblesses, risques et opportunités	3
3	Caractéristiques du site	4
4	Patrimoines et périmètre historique	8
5	Etude historique (pollutions)	10
5.1	Gaz :.....	10
6	Etude de vulnérabilité des milieux / Biodiversité du site	12
7	Climat	14
7.1	Données climatiques.....	14
8	Risques.....	19
8.1	Risque radon	19
8.2	Risque sismique.....	19
8.3	Risque argile gonflante.....	20
8.4	Risque mouvements de terrain.....	20
8.5	Risque d'inondation.....	21
8.6	Risque de submersion marine	21
8.7	Risque de feu de forêt.....	21
8.8	Réchauffement climatique.....	22
8.9	Bruit.....	27
8.10	Qualité de l'air / Risque aspergillaire.....	28
8.11	Nuisances électromagnétiques.....	29
9	Potentiel en énergie renouvelable	30
9.1	Potentiel éolien	30
9.2	Potentiel d'irradiation solaire global et direct	31
9.3	Potentiel géothermique	32
10	Approvisionnements en Energies	33
11	Masques solaires.....	34
12	Réseaux d'eau.....	35
12.1	Eau potable et assainissement.....	35
12.2	Eaux pluviales.....	39
13	Téléphonie / Internet.....	40
14	Services urbains et commerciaux.....	42
14.1	Réseaux de transport et accessibilité	42
14.2	Stationnements à proximité	45
15	Gestion des déchets.....	46
16	Matériaux locaux	47
16.1	Centrales à béton à proximité.....	47
16.2	Réemploi	47
16.3	terre du site.....	47
17	Sécurité / Sureté.....	47
18	Synthèse analyse de site.....	48



1 INTRODUCTION

Cette étude est réalisée dans le cadre du projet de construction d'une Salle Culturelle à La Trinité.

La commune de La Trinité souhaite inscrire le projet dans une approche de qualité environnementale et viser le niveau Bronze minimum de la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) et le niveau E3C1 du label E+C- afin d'anticiper la RE2020.

Dans le cadre de cette démarche de qualité environnementale volontaire, l'analyse du site a pour objectif de recenser l'ensemble des atouts et contraintes posés par les caractéristiques environnementales du site. Elle est évolutive et pourra être complétée. L'analyse du site permet la formulation de conclusions et recommandations qui permettront le bon déroulement du projet.

La démolition du bâtiment présent sur le site du futur projet a déjà été effectuée – cette opération était prévue dans le cadre d'un autre marché. Les différentes vues satellites du rapport présentent toujours l'ancien bâtiment – les photos du site en l'état actuel sont présentées page 7.

2 SYNTHÈSE DES ATOUTS, FAIBLESSES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

ATOUTS DU SITE

- Site à fort potentiel solaire
- Ecart de température jour/nuit en été important (~ 6°C) → Potentiel de rafraîchissement nocturne intéressant
- Projet en dehors de tout périmètre incluant des espaces protégés
- Absence de pollution électromagnétique
- Nombreux stationnements à proximité (exempte le projet d'en créer)

SENSIBILITÉS DU SITE ET CONTRAINTES

- Risque retrait-gonflement des sols argileux moyen
- Risque sismique moyen (4/5)
- Risque de surchauffes en été : +2,17°C à l'horizon moyen (2041-2070)
- Possibles nuisances sonores liées au Boulevard François Suarez classé de catégorie 3
- Présence de maisons riveraines au Sud-Est du site (masque créé par le bâtiment)
- Qualité de l'air globalement médiocre

OPPORTUNITÉS

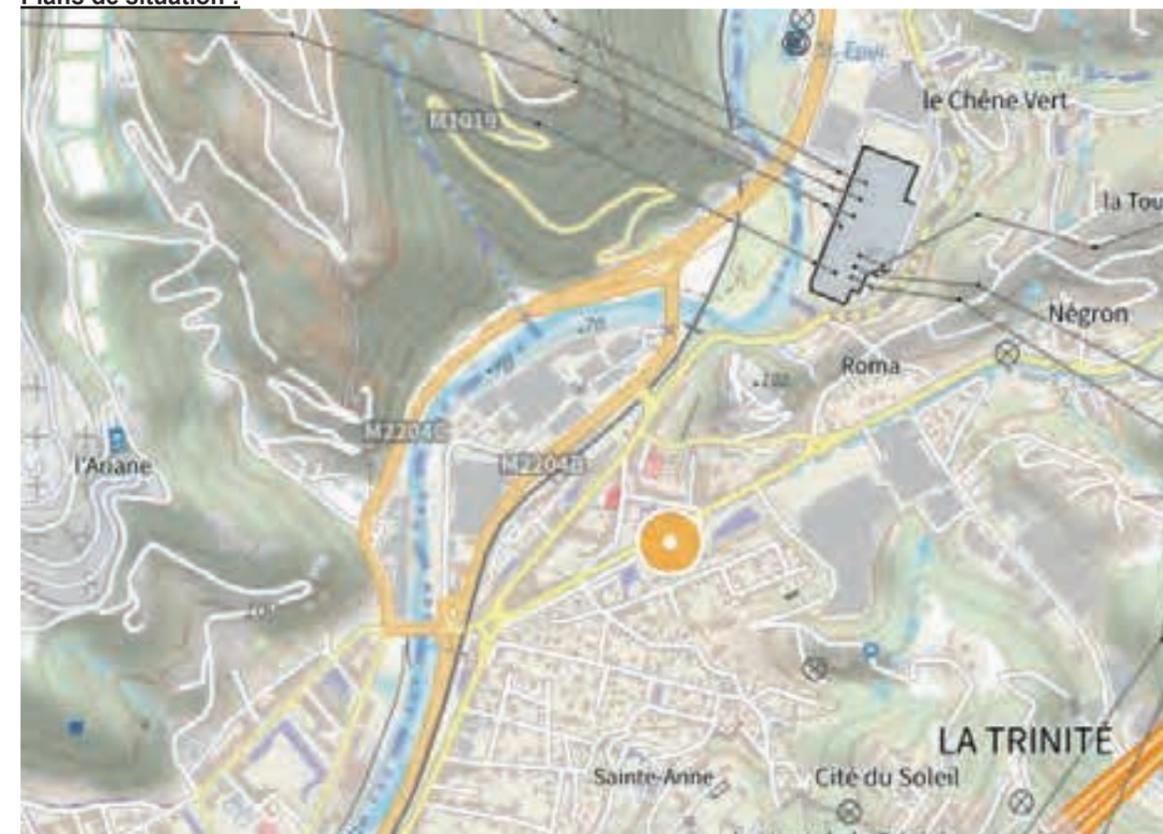
- Exploiter les énergies solaires
- Mettre en œuvre des matériaux biosourcés/géosourcés et à faible impact sur la qualité de l'air
- Limiter l'imperméabilisation du site



3 CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département	Alpes-Maritimes (06)
Commune	La Trinité
Intercommunalité	Métropole Nice Côte d'Azur
Maire actuel	Monsieur Ladislav Polski (depuis 2020)
Code postal	06340
Population municipale	10 103 habitants (2020)
Densité	678 hab/km ²
Superficie	14,9 km ²
Altitude	De 47 à 700 mètres – Projet : 77 mètres
Adresse	Lieu-dit Plan de Gerle – 4 boulevard François Suarez, 06340 La Trinité
Coordonnées en décimales	43° 44' 35,157" N de latitude et 7° 18' 58,523" E de longitude

Plans de situation :

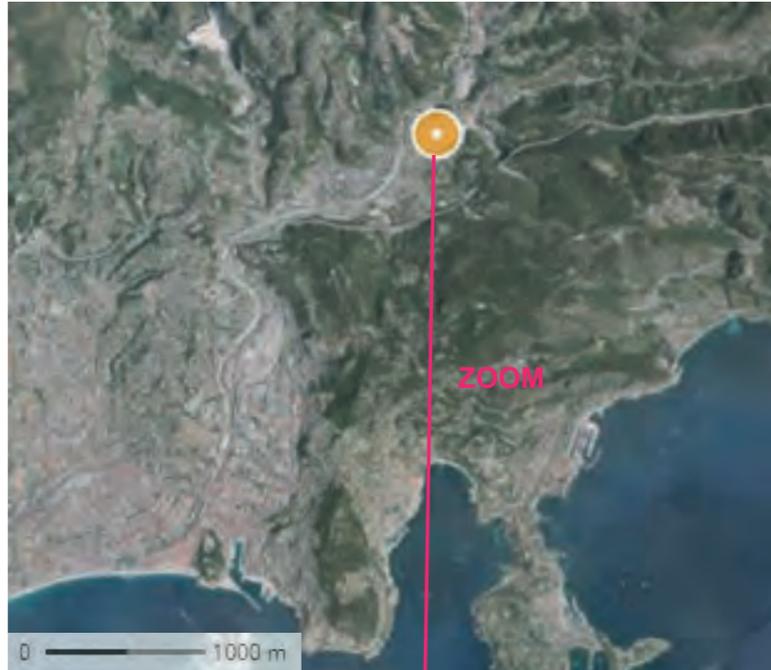


Plan de situation – Source : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>)



Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité



Plans de situation – Source : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>)



Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

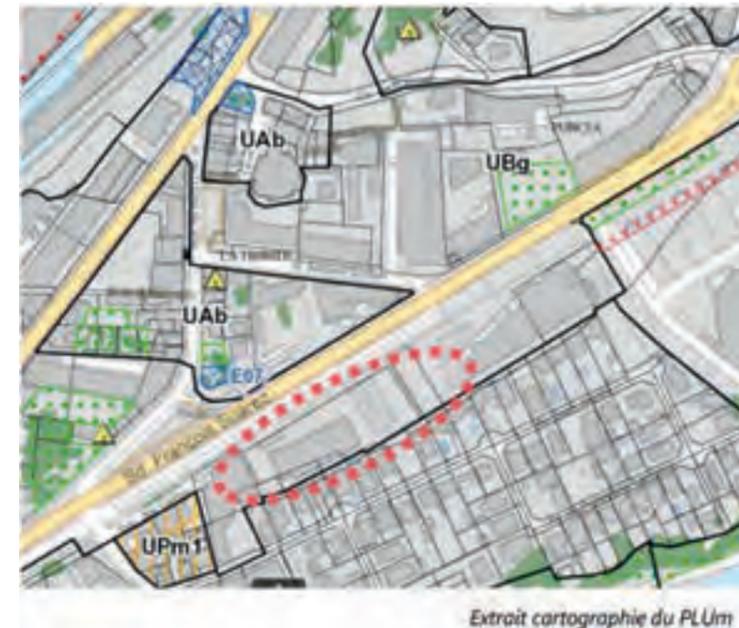
Plan cadastral :

Le périmètre élargi du projet appartient à un groupement de quatre parcelles : n° 000 AZ 294 – 000 AZ 300 – 000 AZ 323 – 000 AZ 324.



Plan cadastral – Source : Programme

Le terrain du projet se trouve en zone UBg du PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur, approuvé le 25/10/2019.



Source : Programme

Occupation du site :

- Un bâtiment dénommé « Les Gerles », ancien collège de la Ville : le bâtiment étant en grande partie amianté, le premier étage était désaffecté depuis la fin des années 80. Le RDC était en activité, occupé par les services de la Ville ou des associations, ainsi qu'un bâtiment annexe par l'école de musique. Aujourd'hui ce bâtiment a été désamiaté et démolé.
- Un chapiteau à usage des événements culturels et associatifs de la Ville. Celui-ci a été déplacé sur le site du boulodrome en amont du projet.

Source : Mairie de La Trinité



> Bâtiment existant avant démolition



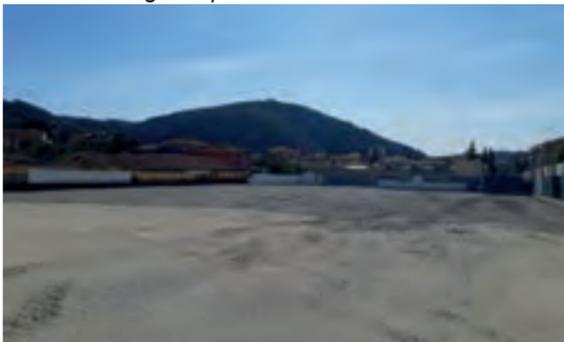
> Photo du déplacement du chapiteau sur le boulodrome situé en amont du Site des Gerles



Source : Photos fournies par la mairie

Les photos ci-dessous ont été prises lors de la visite de site.

> Terrain vierge – après démolition

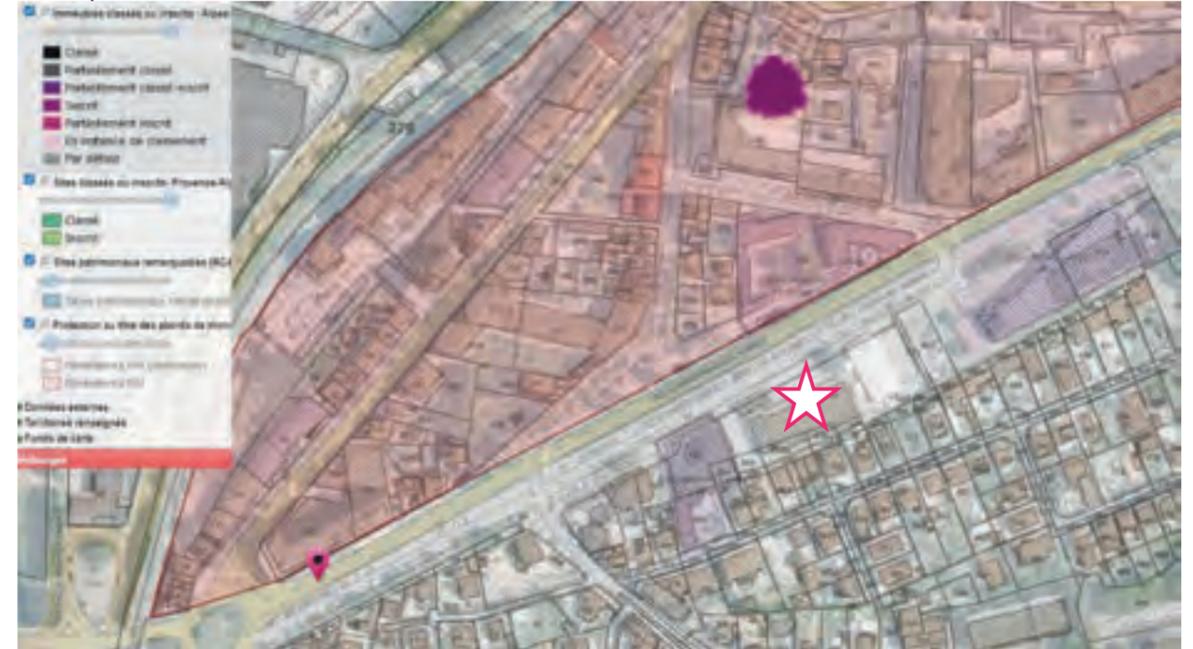


Source : Photos P. Gulbasdian



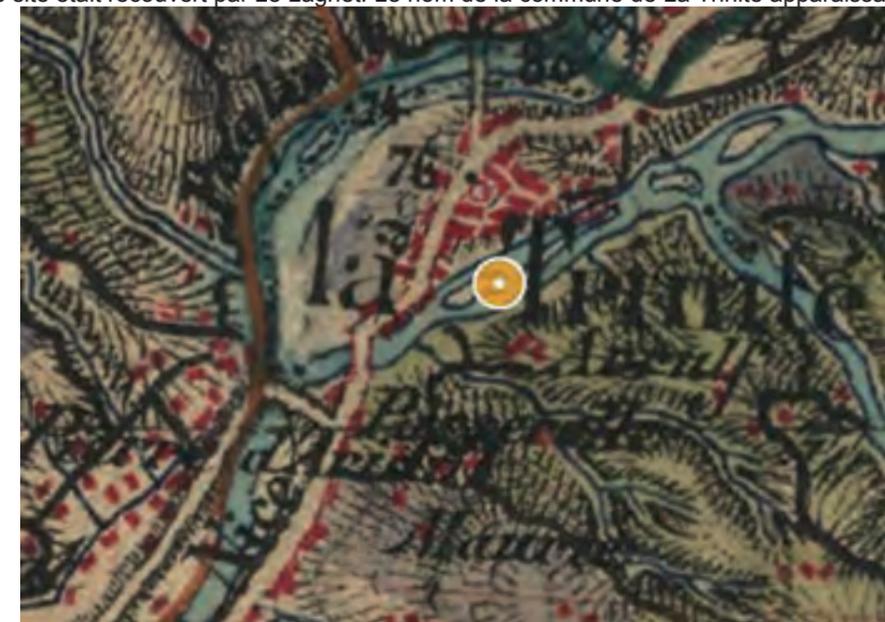
4 PATRIMOINES ET PERIMETRE HISTORIQUE

Le projet ne se trouve pas dans le périmètre d'un lieu inscrit ou classé à la protection au titre des monuments historiques.



Carte patrimoine – Source : Atlas des patrimoines (<https://atlas.patrimoines.culture.fr>)

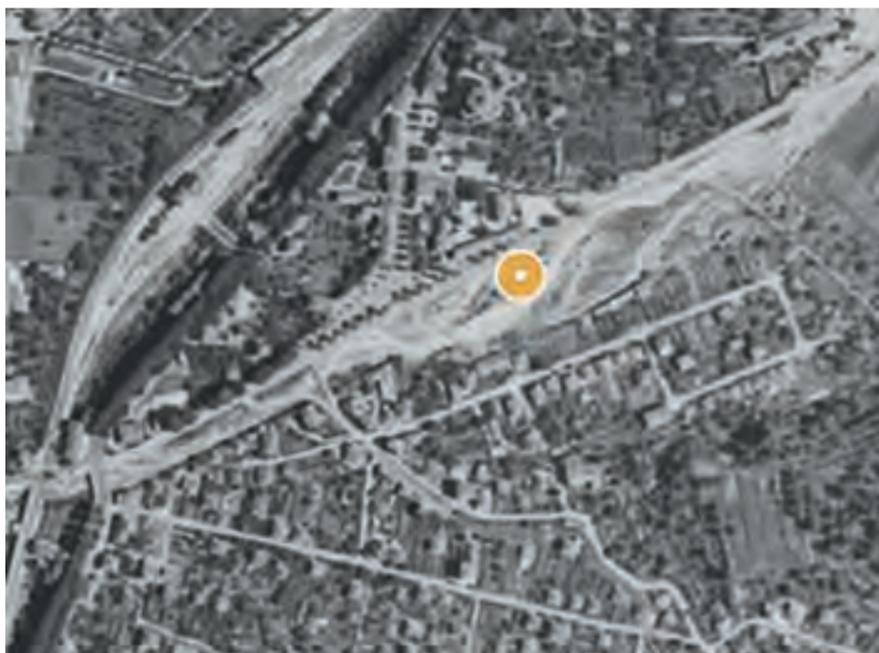
Sur la carte de l'état-major (1820-1866), quelques constructions étaient déjà présentes aux alentours du site du projet. Le site était recouvert par Le Laghet. Le nom de la commune de La Trinité apparaissait déjà.



Carte de l'état-major (1820-1866) – Source : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>)



Sur la carte de 1950-1965, le site du projet n'est pas construit.



Photographie aérienne (1950-1965) – Source : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>)



5 ETUDE HISTORIQUE (POLLUTIONS)

Pollution des sols : Pas de site pollué à proximité immédiate du projet.



Pollution des sols – Source : GEORISQUES (<http://www.georisques.gouv.fr>)

Aucune installation classée SEVESO ne se situe sur la commune de La Trinité.

7 installations industrielles rejetant des polluants se trouvent dans un rayon de 500 mètres autour du projet. Il s'agit d'industries ou activités de services.

Une installation classée non SEVESO se situe à proximité immédiate du site, il s'agit d'Auchan La Trinité.

La commune de La Trinité n'est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) d'installations industrielles.

5.1 GAZ :

Une canalisation de gaz est recensée à proximité immédiate du projet. GRT Gaz a été contacté, des prescriptions doivent être respectées et des documents leurs seront fournis afin de confirmer la faisabilité du projet.



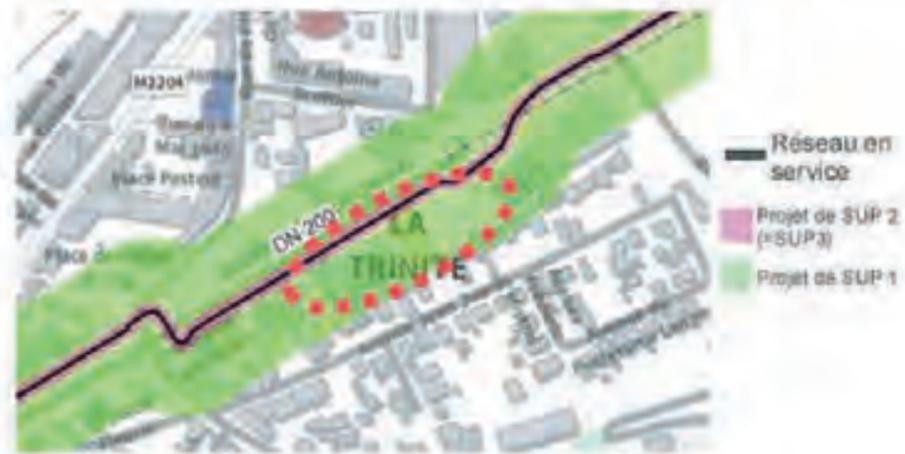
Le site se situe dans une zone concernée par une servitude d'utilité publique : **Servitude 13 : relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.**

La réalisation du projet d'ERP susceptible de recevoir plus de 100 personnes à moins de 45 mètres de l'ouvrage est interdite ou subordonnée à conditions (art L.555-16 et R.555-30 du Code l'environnement).

Il sera ainsi obligatoire de respecter **un recul d'implantation de 5 mètres de la canalisation.**

De plus, il est préférable que des évacuations soient orientées côtés opposés aux ouvrages de transport de gaz naturel.

Une demaine des éléments de l'étude de danger, une analyse de compatibilité, une DT et une DICT devront être adressé à l'exploitant du réseau.



Plan positionnement canalisation - GRT Gaz

Source : Programme



6 ETUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX / BIODIVERSITE DU SITE

Le lieu de l'opération est en dehors de tout périmètre incluant des espaces protégés.

Il se trouve à 780 m d'une ZNIEFF de type I : « Grande Corniche et Plateau de la Justice » ; à 1,02 km d'un site Natura 2000 : Directive Habitats : « Corniches de la Riviera » et d'une ZNIEFF de type II : « Mont Vinaigrier - Observatoire ».



Carte des espaces protégés – Source : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>)

Espaces verts projet :

Aucun espace vert présent sur le site.



Trame verte et bleue :

Le site se trouve en zone 4 : Enjeu écologique en milieux anthropisés ou en développement

Une **zone humide** est identifiée sur le boulevard François Suarez

Le projet devra conserver voire améliorer la qualité paysagère du site existant et prendre en compte la topographie et le profil existants afin de minimiser les mouvements de terres.

Seront privilégiées toutes les solutions possibles de gestion alternative (noue, tranchée, puits d'infiltration, etc.) des eaux pluviales à la parcelle, par infiltration dans le sous-sol de tout ou partie des ruissellements pluviaux (proximité immédiate du vallon du Laghet) permettant ainsi de favoriser les zones humides, et ce dans la mesure du possible et sauf contraintes liées aux caractéristiques du sol, à un risque de mouvement de terrain ou de pollution, etc.

Trame verte et bleue – Source : PLUm

Source : Programme



7 CLIMAT

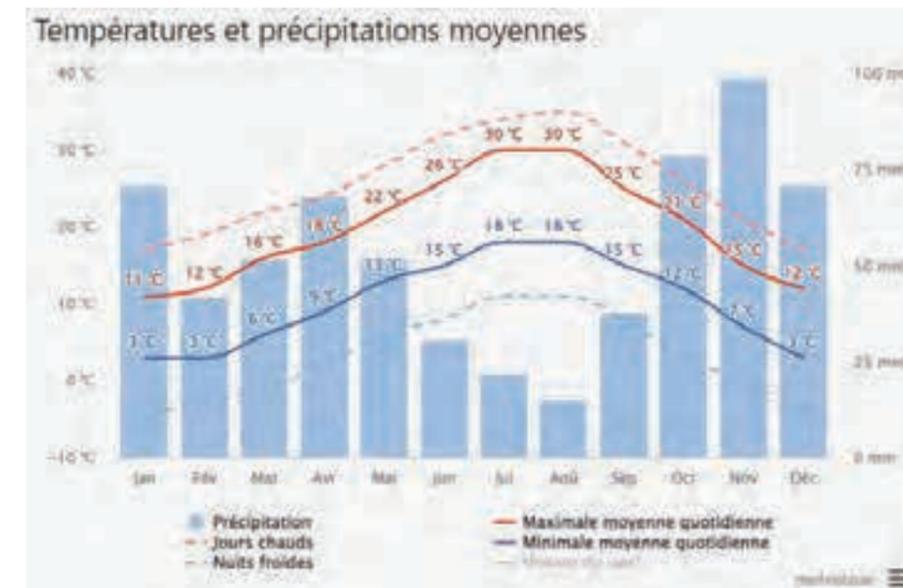
7.1 DONNEES CLIMATIQUES

Les données climatiques présentées dans ce chapitre sont issues du site *Météoblue*, station de la ville de La Trinité.

7.1.1 Températures et précipitations moyennes

Le climat local est de type méditerranéen : chaud et tempéré. Les étés sont chauds et les hivers doux. Les températures moyennes fluctuent entre 7°C l'hiver (janvier) et 24°C l'été (juillet/août). L'hygrométrie est importante.

Les précipitations sont essentiellement concentrées en dehors de la période estivale, principalement entre le mois d'octobre et le mois de janvier. Elles sont globalement inférieures à la moyenne française, avec 637 mm de précipitations tombées en 2021, contre une moyenne nationale des villes de 799 mm.



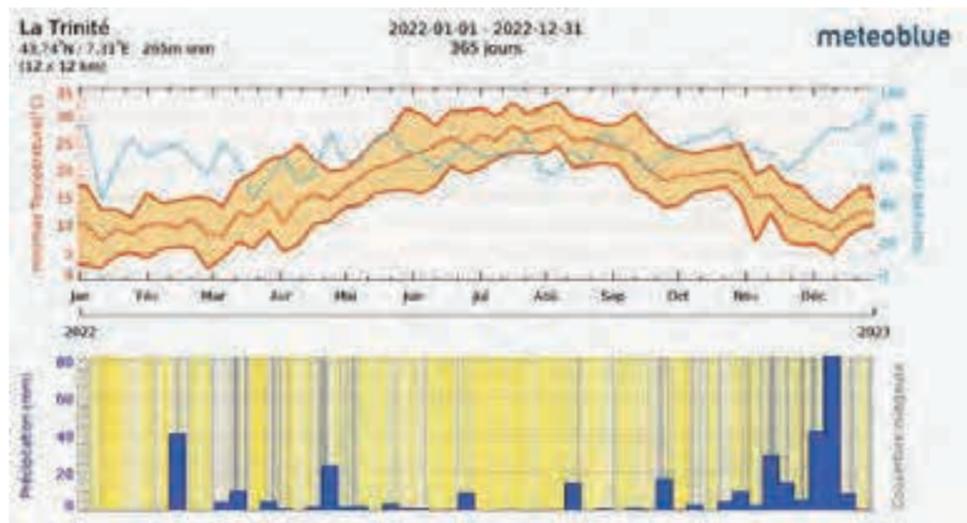
Température et précipitations moyennes –Source : Météoblue (<https://www.meteoblue.com>)



Analyse environnementale de site

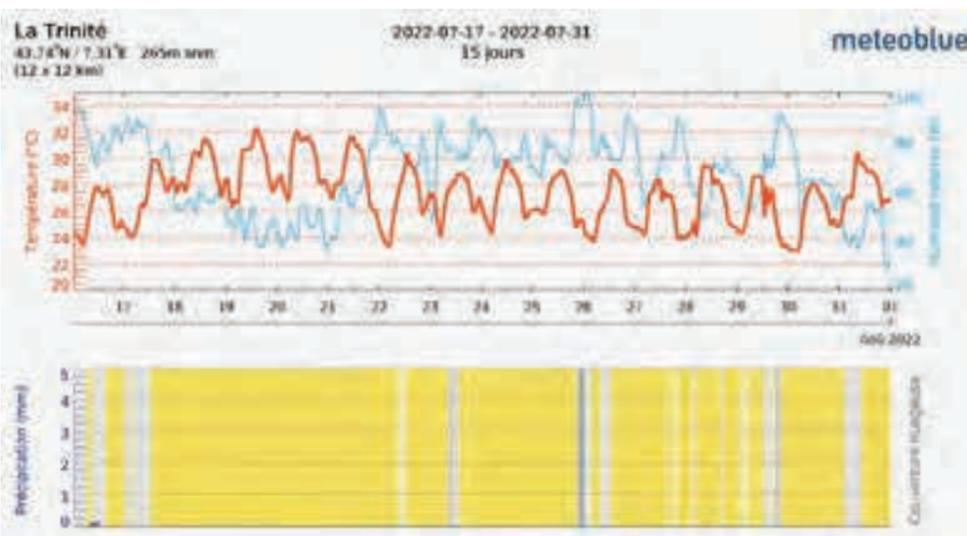
Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

> Relevés météo de l'année 2022 :



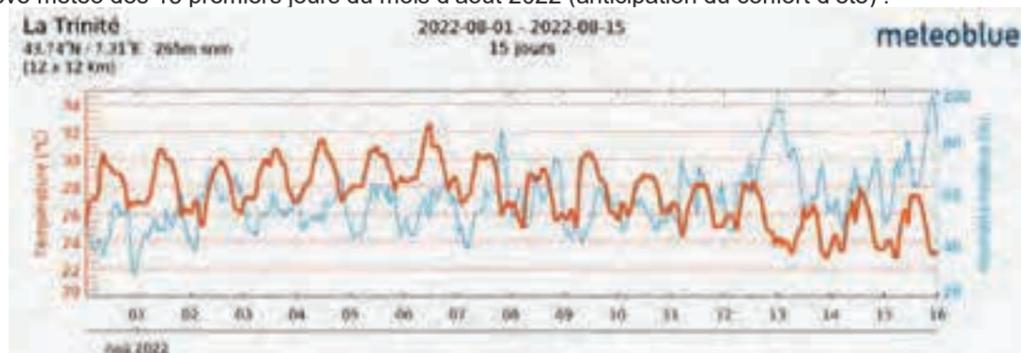
Relevé météo de l'année 2022 – Source : Météoblué (<https://www.meteoblué.com>)

> Relevés météo des 15 derniers jours du mois de juillet 2022 (période caniculaire - anticipation du confort d'été) :



Relevés météo des 15 derniers jours du mois de Juillet 2022 – Source : Météoblué (<https://www.meteoblué.com>)

> Relevé météo des 15 premiers jours du mois d'août 2022 (anticipation du confort d'été) :



Relevés météo des 15 premiers jours du mois d'Août 2022 – Source : Météoblué (<https://www.meteoblué.com>)



Analyse environnementale de site

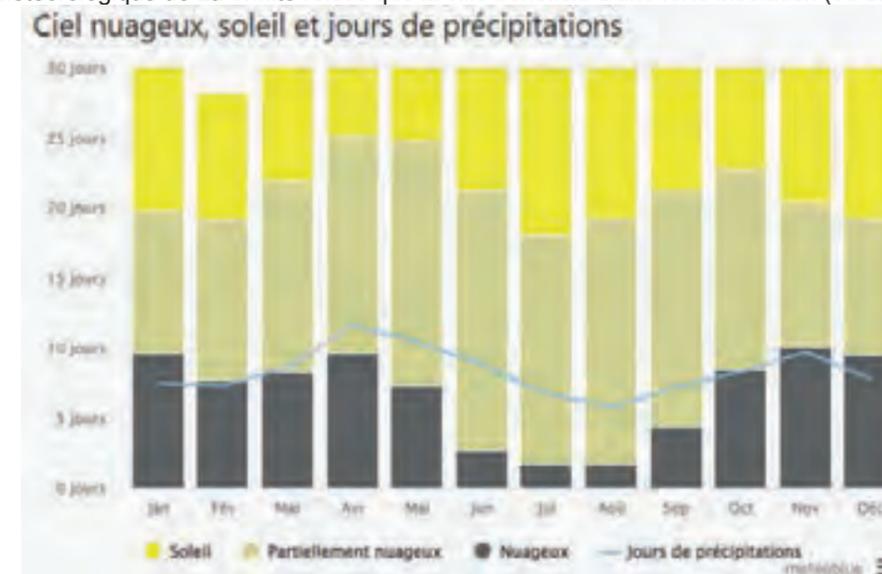
Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

Les températures nocturnes descendent rarement en-dessous des 26°C. Le rafraîchissement nocturne n'est pas une solution envisagée car il serait peu efficace, les périodes de fortes chaleurs se multipliant.

Le taux d'humidité est très important (au-dessus de 70% en juillet), le rafraîchissement adiabatique n'est pas envisagé.

7.1.3 Ensoleillement

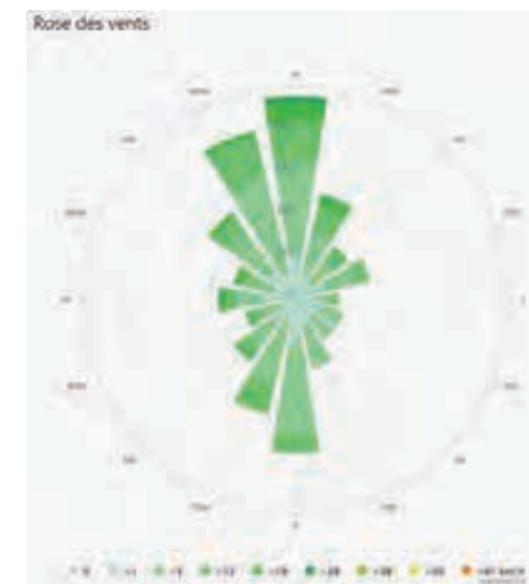
La station météorologique de La Trinité relève que la ville bénéficie d'une forte insolation (ou ensoleillement).



Ensoleillement – Source : Météoblué (<https://www.meteoblué.com>)

7.1.4 Vent

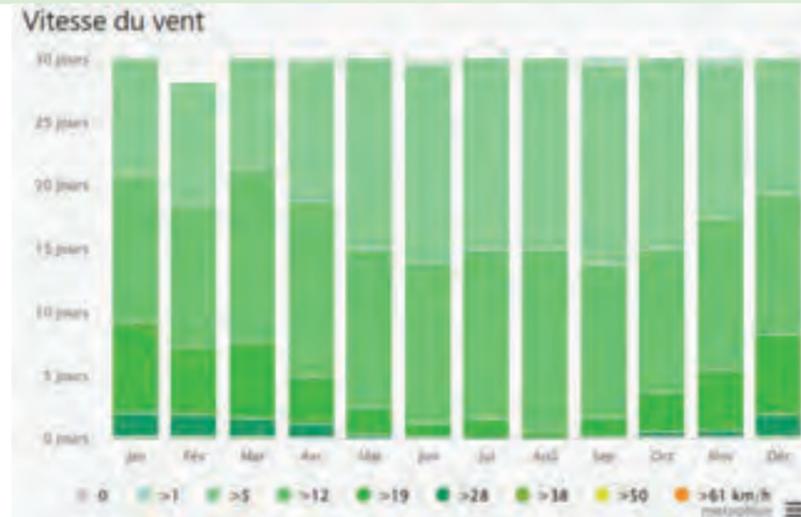
Les vents dominants sont orientés Nord, suivi des vents Nord-Ouest puis des vents Sud (vents faibles).





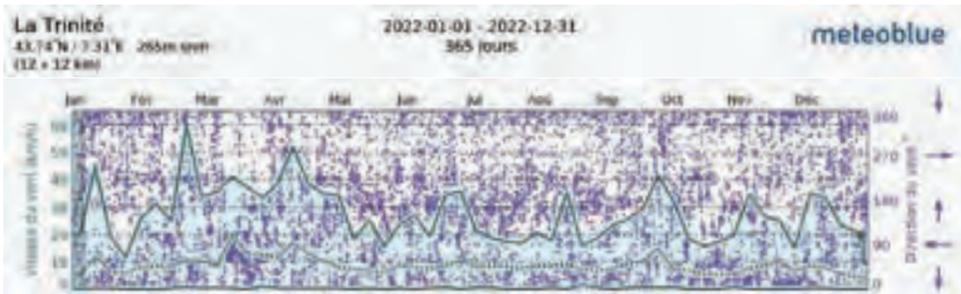
Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

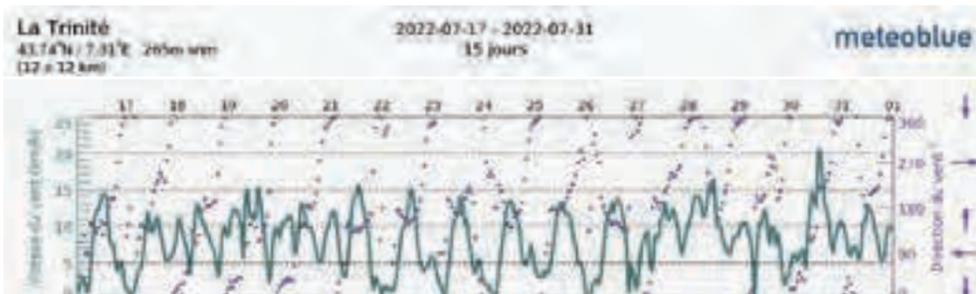


Rose des vents et vitesse du vent – Source : Météoblue (<https://www.meteoblue.com>)

Le vent thermique est visible sur les courbes ci-dessous. Dans la Vallée du Paillon, le vent alterne la nuit et le jour entre les orientations nord et sud. Cependant, au vu de la topographie du site, il est possible que très localement le vent prenne une direction Est-Ouest, en suivant le Boulevard François Suarez.



Relevés météo de l'année 2022 – Source : Météoblue (<https://www.meteoblue.com>)



Relevés météo des 15 premiers jours du mois d'août 2022 – Source : Météoblue (<https://www.meteoblue.com>)



Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

L'analyse de l'ensemble des informations climatiques fait ressortir les points principaux suivants :

- ↻ Les vents dominants sont orientés Nord suivi des vents Nord-Ouest puis des vents Sud (vents faibles). Au vu de la topographie du site, notre hypothèse est que le vent prenne une direction Est-Ouest, le long du Boulevard François Suarez.
- ↻ Les précipitations se concentrent entre le mois d'octobre et le mois de janvier avec une saison sèche aux mois de Juillet/Août. La récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces extérieurs semble peu pertinente, les périodes de précipitations ne correspondent pas aux périodes de besoins (période estivale).
- ↻ Les niveaux d'ensoleillement sont favorables au recours à des panneaux solaires : production électrique (panneaux photovoltaïques) et/ou production d'eau chaude pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (capteurs hybrides).
- ↻ Les températures hivernales sont plutôt douces (très rarement négatives) et les températures estivales de modérées à très élevées. Le risque de surchauffe estivale est important. Il convient de favoriser les revêtements de teintes claires (toiture, façades, cheminements piétons, ...) et de limiter l'imperméabilisation. L'implémentation de protections solaires extérieures sur les façades exposées (Est / Sud / Ouest), et la mise en œuvre de vitrages à contrôle solaire sont des également des solutions efficaces pour maîtriser les apports solaires extérieurs.



8 RISQUES

8.1 RISQUE RADON

Le potentiel de risque radon est **faible** (niveau 1) sur la commune de La Trinité.

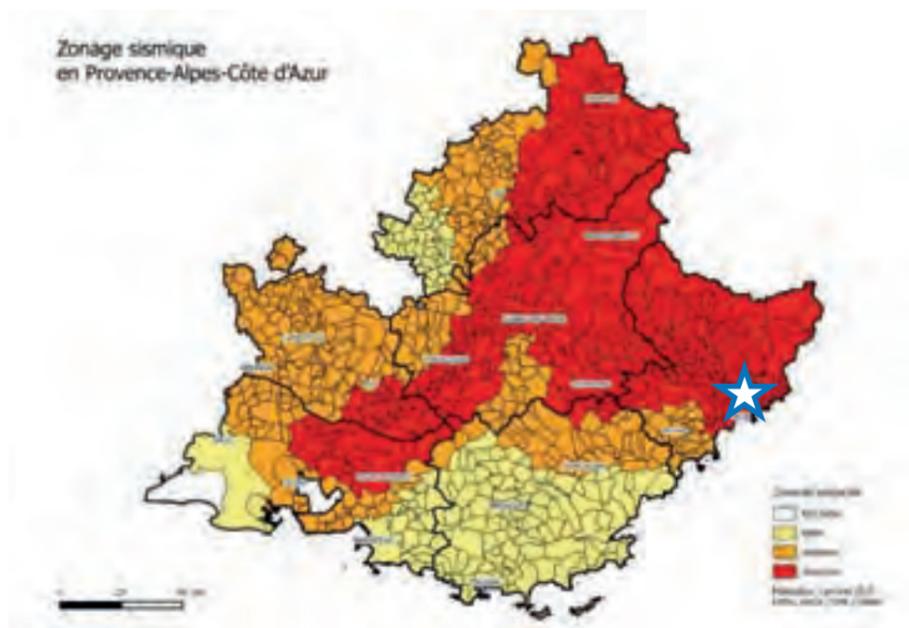


Risque radon – Source : IRSN (<https://www.irsn.fr>)

Aucune mesure particulière à envisager.

8.2 RISQUE SISMIQUE

La commune de La Trinité est située dans une zone de **sismicité moyenne de niveau 4**.

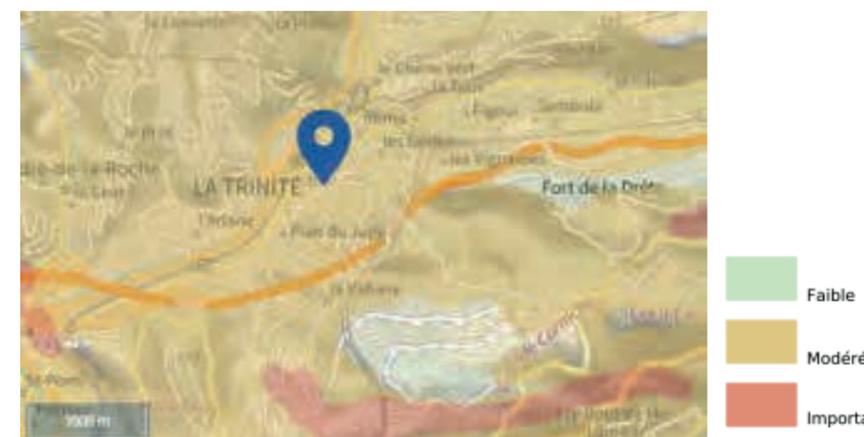


Risque sismique – Source : Alpes-Maritimes.gouv.fr



8.3 RISQUE ARGILE GONFLANTE

Le site du projet se situe dans une zone à aléa **modéré** de retrait-gonflements des sols argileux. La commune n'est pas soumise à un Plan de prévention des risques retrait-gonflement des sols argileux.



Risque argile gonflante – Source : GEORISQUES (<http://www.georisques.gouv.fr>)

8.4 RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN

La commune de La Trinité est soumise à un Plan de prévention des risques de mouvements de terrain, approuvé le 17 novembre 1999. Le site se situe en zone non exposée d'après le plan de zonage ci-dessous.



Plan de prévention des risques de mouvements de terrain – Source : Alpes-Maritimes.gouv.fr



8.5 RISQUE D'INONDATION

La commune de La Trinité est soumise à un Plan de prévention des risques inondation qui a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 novembre 1999.

Le site de l'opération se trouve en dehors des zones pouvant être inondées (déterminées soit en fonction d'un historique d'inondation passées, soit en fonction de calculs).



Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI) Commune de La Trinité – Source : Alpes-maritimes.gouv.fr

8.6 RISQUE DE SUBMERSION MARINE

Le site n'est pas concerné par un risque de submersion marine.

8.7 RISQUE DE FEU DE FORET

Le PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt) de la ville de La Trinité a été abrogé par arrêté le 03 décembre 2021.



8.8 RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'objectif de ce chapitre est de prévoir une anticipation des phénomènes liés au réchauffement climatique dans le cadre du projet.

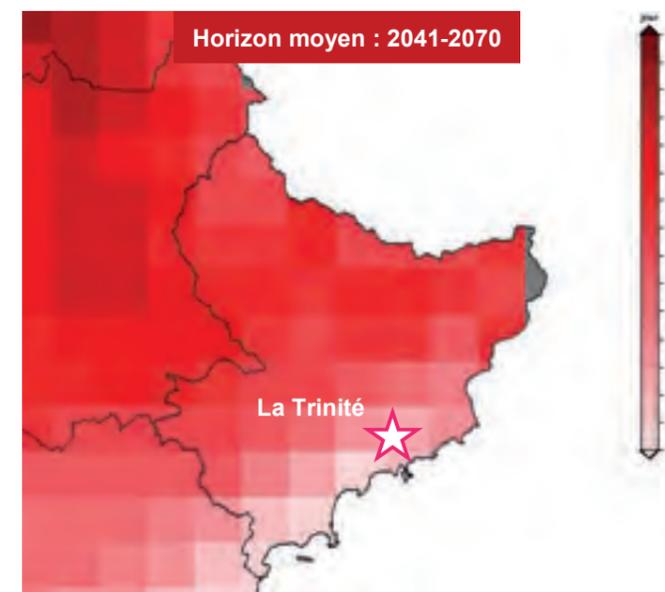
- Risque vagues de chaleur

Anomalie de température moyenne quotidienne : écart entre la période considérée et la période de référence selon le scénario RCP8.5 (scénario sans politique climatique) à l'horizon moyen (2041-2070).

Nombre de jours de vagues de chaleur (température maximale supérieure de plus de 5°C à la normale pendant au moins 5 jours consécutifs) selon le scénario RCP8.5 (scénario sans politique climatique) à l'horizon moyen (2041-2070) : **15 jours**.

Selon le scénario de référence (1976-2005), le nombre de jours de vagues de chaleur est de **0 jour**.

Les vagues de chaleur passent donc de **0 jour à 15 jours** à l'horizon moyen. **Les besoins en refroidissement seront donc plus importants à l'avenir. Une attention particulière devra ainsi être portée sur le confort d'été.**



Risque de canicule – Source : DRIAS (<http://www.drias-climat.fr>)



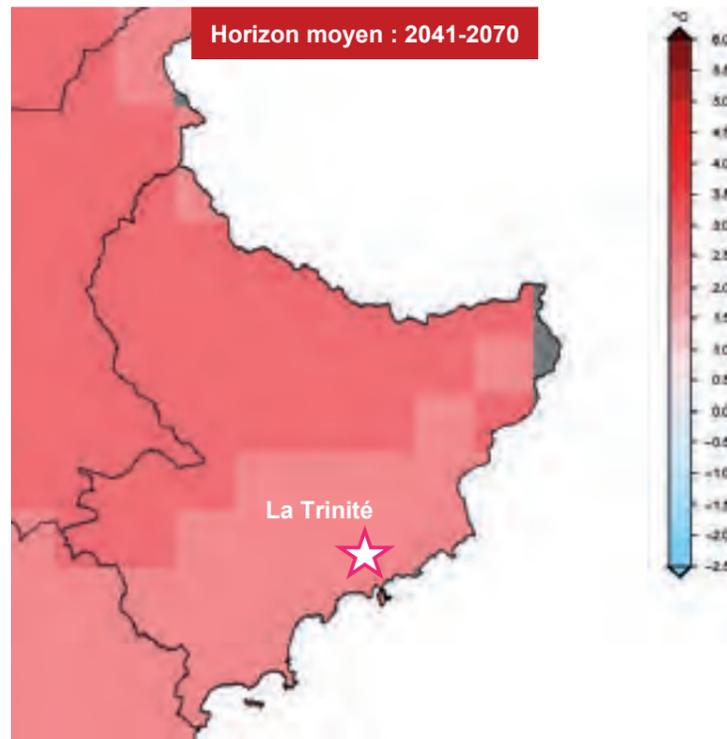
Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

- Augmentation de la température moyenne

Anomalie de température moyenne quotidienne (écart entre la période considérée et la période de référence 1976-2005) selon le scénario RCP8.5 (scénario sans politique climatique) à l'horizon moyen (2041-2070) : **+2,17°C**.

La température moyenne augmentera alors de **+2,17°C** à l'horizon moyen. **Les besoins en refroidissement seront donc plus importants à l'avenir. Une attention particulière devra ainsi être portée sur le confort d'été.**



Risque d'anomalie de température moyenne – Source : DRIAS (<http://www.drias-climat.fr>)



Analyse environnementale de site

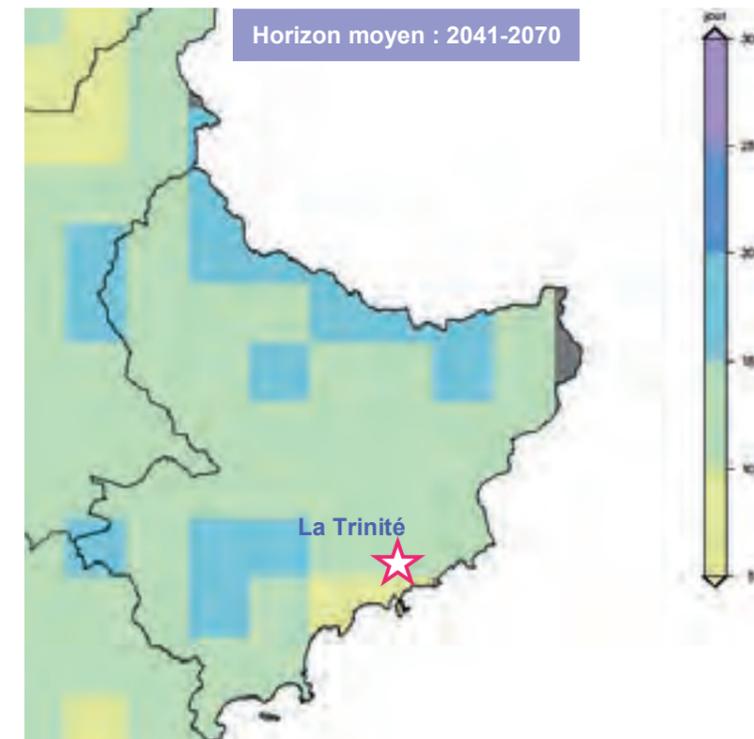
Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

- Risque fortes précipitations

Nombre de jours de fortes précipitations (cumul de précipitations ≥ 20 mm) selon le scénario RCP8.5 (scénario sans politique climatique) à l'horizon moyen (2041-2070) : **11 jours**.

Selon le scénario de référence (1976-2005), le nombre de jours de fortes précipitations est de **10 jours**.

Il n'y a pas d'anticipation d'une dégradation des épisodes de fortes précipitations à prendre en compte pour le projet.



Risque de fortes précipitations – Source : DRIAS (<http://www.drias-climat.fr>)



Analyse environnementale de site

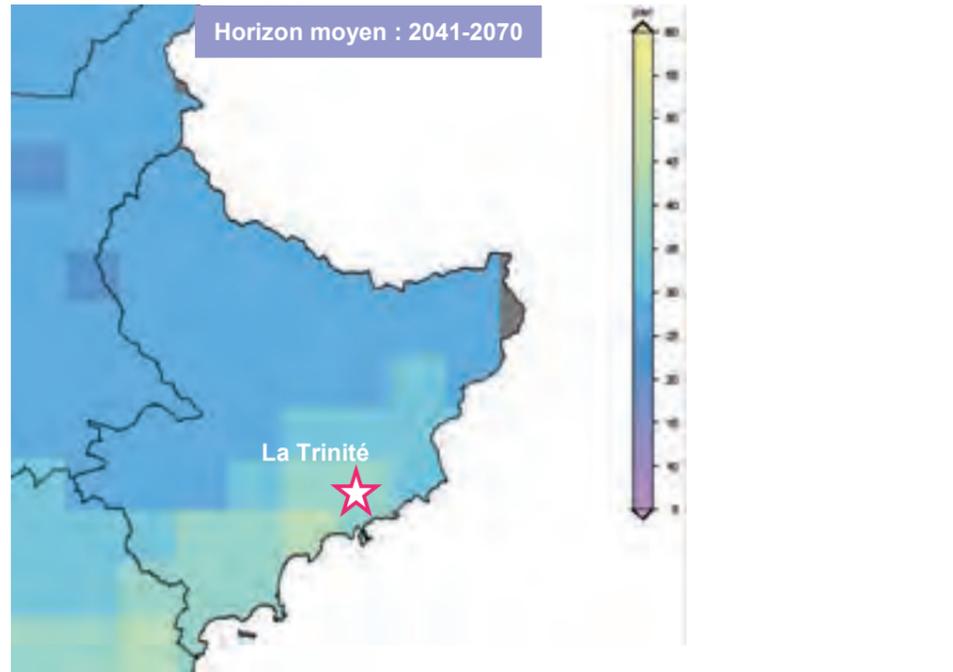
Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

- Période de sécheresse

Nombre de jours consécutifs sans précipitation (cumul < 1 mm) selon le scénario RCP8.5 (scénario sans politique climatique) à l'horizon moyen (2041-2070) : **39 jours**.

Selon le scénario de référence (1976-2005), le nombre de jours consécutifs sans précipitation est de **38 jours**.

Il n'y a pas d'anticipation d'une dégradation des épisodes de sécheresse à prendre en compte pour le projet.



Risque de période de sécheresse – Source : DRIAS (<http://www.drias-climat.fr>)



Analyse environnementale de site

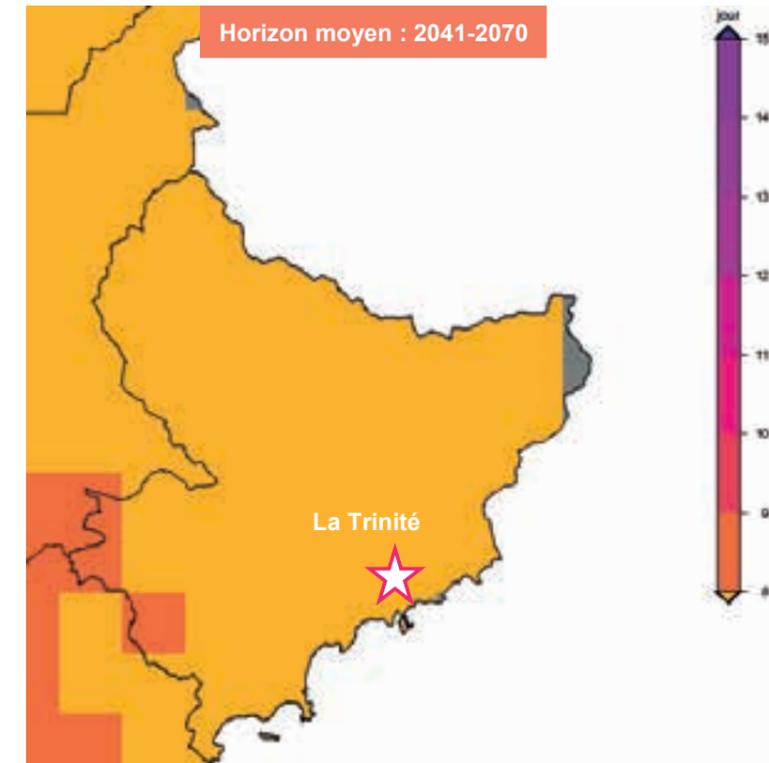
Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

- Risque vents forts

Nombre de jours de vent fort selon le scénario RCP8.5 (scénario sans politique climatique) à l'horizon moyen (2041-2070) : **7 jours**.

Selon le scénario de référence (1976-2005), le nombre de jours de vent fort est de **7 jours**.

Il n'y a donc pas d'anticipation d'une augmentation des épisodes de vent fort à prendre en compte pour le projet.



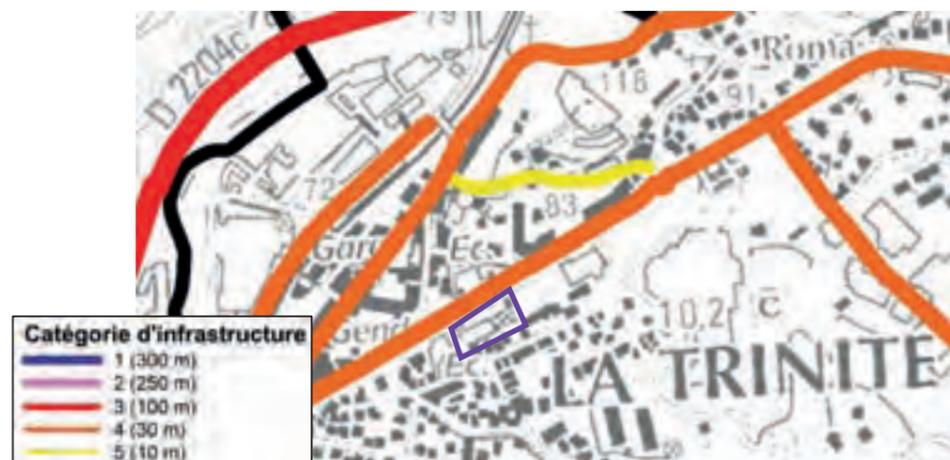
Risque de vents forts – Source : DRIAS (<http://www.drias-climat.fr>)



8.9 BRUIT

Le lieu de l'opération est à proximité d'une route classée :

- o Boulevard François Suarez de catégorie 3 : largeur du secteur affecté de part et d'autre de la voie : 100 mètres. Une étude acoustique permettra de déterminer les mesures appropriées.



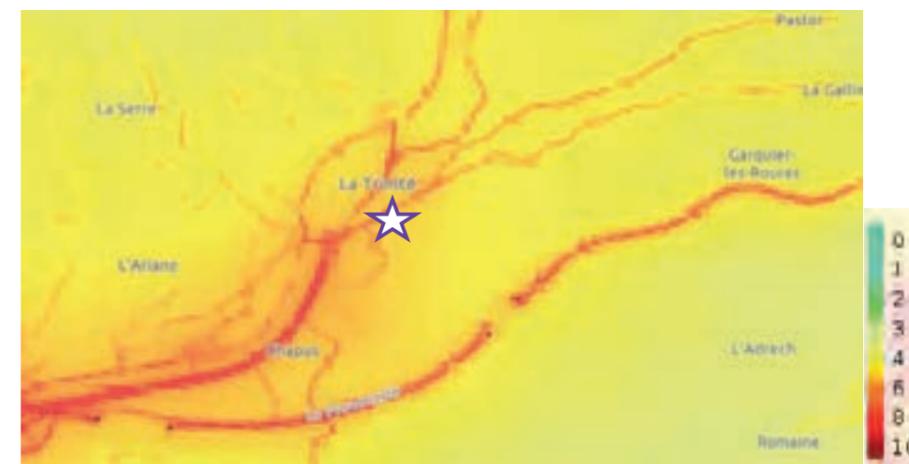
Classement sonore des infrastructures de transports terrestres – Source : Alpes-maritimes.gouv.fr



8.10 QUALITE DE L'AIR / RISQUE ASPERGILLAIRE

Qualité de l'air à La Trinité

La surveillance de la qualité de l'air en PACA est assurée par Atmosud. Synthèse de la qualité de l'air aux alentours du site pour l'année 2021 :



Qualité de l'air – Source : AtmoSud (<https://www.atmosud.org>)

La qualité de l'air au niveau du site est globalement médiocre (indices de qualité de l'air : 5 sur une échelle de 1 à 10). Le Boulevard François Suarez est régulièrement fréquenté et impacte la qualité de l'air du site. Pour quantifier l'air de la commune, plusieurs polluants sont étudiés. Les émissions de ces polluants, pour l'année 2020, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Polluants	Emissions de polluants à La Trinité en 2020 (tonnes)	Emissions de polluants sur la Métropole Nice Côte d'Azur en 2020 (tonnes)	Contributeur principal
NOx (oxyde d'azote)	129	2 853	Transport routier (65%)
PM10	32,8	813	Résidentiel (38%) – Industries hors branche énergie (23%) – Transport routier (15%)
PM2,5	24,6	599	Résidentiel (50%) – Industries hors branche énergie (17%) – Transport routier (15%)
COVNM (composés organiques volatils non méthaniques)	162	6 709	Emetteurs non inclus (54%)
SO2 (dioxyde de soufre)	20,5	216	Industries hors branche énergie (56%)
NH3 (ammoniac)	2,6	136	Agriculture (60%) – Transport routier (19%)
CO (monoxyde de carbone)	218	5 757	Résidentiel (64%) – Transport routier (20%)

Polluants atmosphériques – Source : CIGALE Accueil (atmosud.org)



8.11 NUISANCES ELECTROMAGNETIQUES

Lignes haute tension

Le projet n'est traversé par aucune ligne haute tension, qui présente des champs magnétiques de très basse fréquence.

Un poste de transformation est situé à 502 m du projet.

Dans le cas de la création d'un poste pour le projet, celui-ci devra être positionné loin de tout pièce à usage permanent.



Lignes haute tension – Source : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>)

Relais de télécommunication

Le site Cartoradio fait état de plusieurs antennes de téléphonie autour du site de l'opération (la plus proche étant à 300 mètres).



Relais de télécommunication – Source : ANFR (<https://www.cartoradio.fr>)

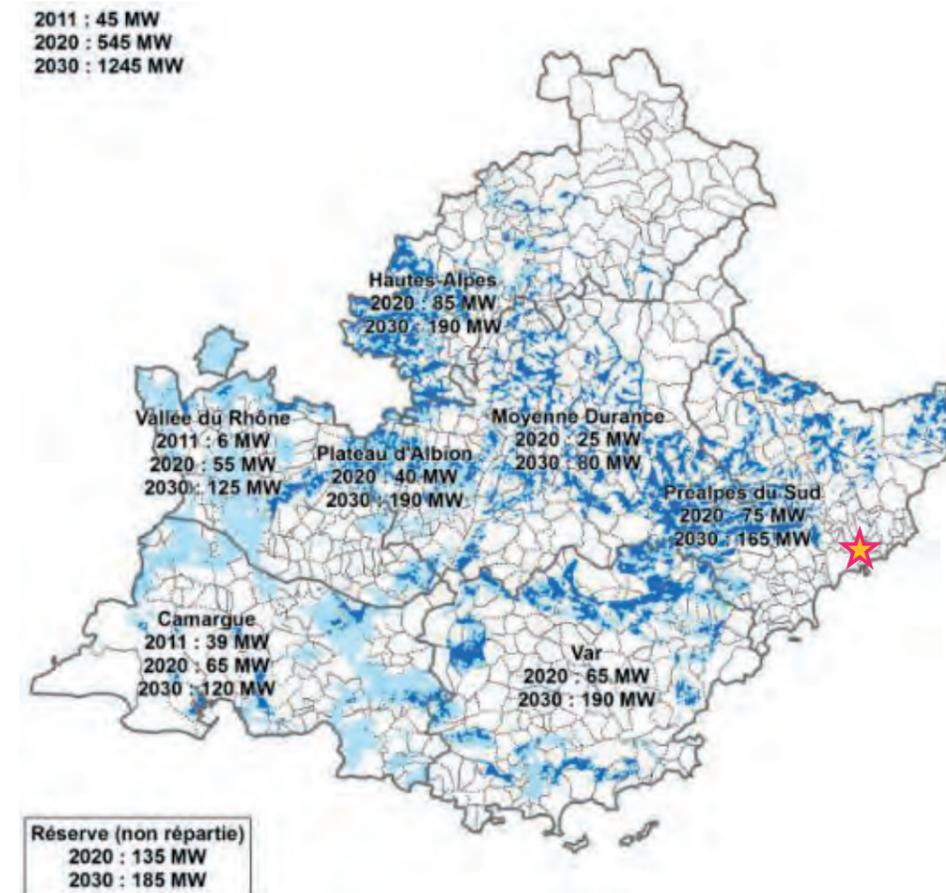


9 POTENTIEL EN ENERGIE RENOUEVABLE

9.1 POTENTIEL EOLIEN

Les vents dominants sont orientés Nord, suivi des vents Nord-Ouest puis des vents Sud (vents faibles).

La mise en place d'une éolienne n'est pas envisageable dans le cadre du projet, le micro-éolien présente peu de retour sur investissement et nécessiterait une étude spécifique du vent sur le terrain. De plus, le site du projet ne se trouve pas dans une zone préférentielle au développement de l'éolien.



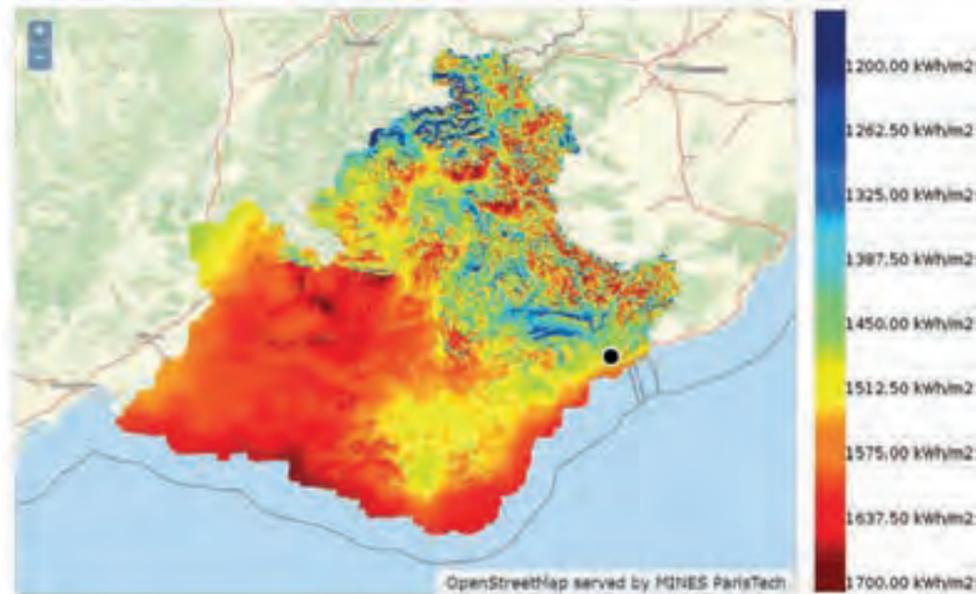
Carte Région PACA du potentiel éolien – Source : DREAL PACA



9.2 POTENTIEL D'IRRADIATION SOLAIRE GLOBAL ET DIRECT

Le site présente :

- > Un potentiel d'irradiation solaire global qui s'élève jusqu'à 1 658 kWh/m² pour une année → solaire photovoltaïque
- > Un potentiel d'irradiation solaire direct qui s'élève jusqu'à 1 066 kWh/m² pour une année → solaire thermique



Lat: 43.743099212 Composante : Irradiation globale sur plan incliné
 Lon: 7.3162565231 Orientation : Sud - pente 30 % (16.7 deg) [T16.7A180]

Affichage Fichier CSV

Lat: 43.743099 (43°44'35.16")
 Lon: 7.316257 (7°18'58.52")

Month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Yearly
Mean (kWh/m ²)	72	89	131	159	189	202	223	204	146	113	66	58	1658
Standard dev. (%)	11.0	11.4	8.2	7.2	9.1	3.0	3.3	3.8	9.9	6.6	9.0	10.3	2.7

Lat: 43.743099212 Composante : Irradiation directe sur plan incliné
 Lon: 7.3162565231 Orientation : Sud - pente 30 % (16.7 deg) [T16.7A180]

Affichage Fichier CSV

Lat: 43.743099 (43°44'35.16")
 Lon: 7.316257 (7°18'58.52")

Month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Yearly
Mean (kWh/m ²)	46	56	83	102	119	129	157	140	92	70	35	34	1066
Standard dev. (%)	17.7	17.7	8.4	9.6	14.6	6.9	6.3	7.9	18.5	11.3	14.9	15.3	3.9

Potentiel solaire – Source : Atlas solaire PACA (<http://www.webservice-energy.org>)



Extrait du PLUm sur les capteurs solaires – Zone UBg page 182 :

Les dispositifs nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables (tels que les capteurs solaires) peuvent être positionnés au sol ou en toiture à condition d'être parfaitement intégrés dans la composition architecturale.

9.3 POTENTIEL GEOTHERMIQUE

Le site est référencé comme très favorable par nappe. Toutefois une étude de sol permettrait de mieux caractériser le site et de vérifier la réponse du sol d'une part, la présence de nappe d'autre part.



Potentiel géothermique – Source : GEOTHERMIES (<https://www.geothermies.fr>)



10 APPROVISIONNEMENTS EN ENERGIES

Les différentes sources potentielles d'énergie accessibles pour ce site sont les suivantes :

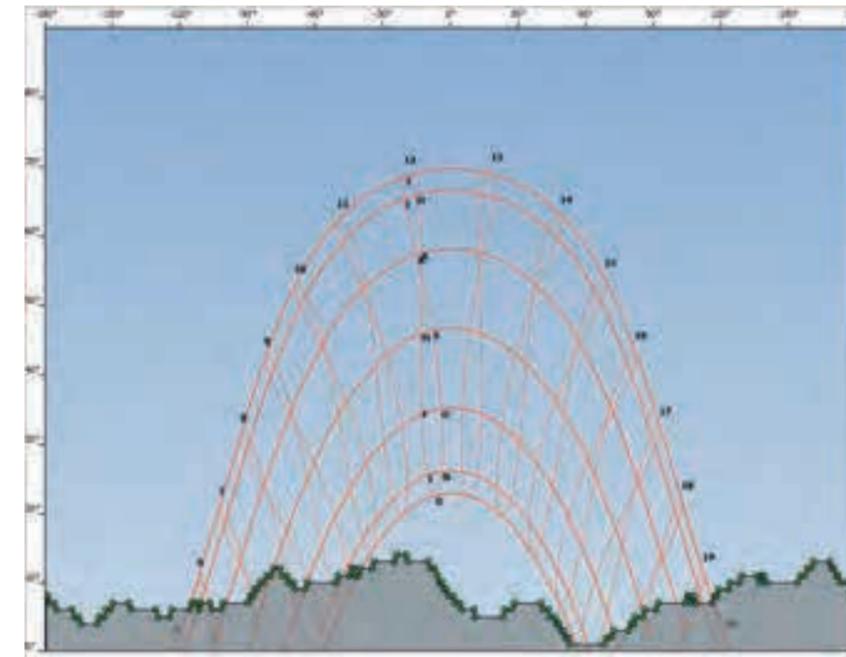
- **Énergie éolienne** : Le site du projet ne se trouve pas dans une zone préférentielle de développement de l'éolien et sa situation est peu propice à ce type d'énergie (site avec de nombreuses contraintes et urbanisé).
- **Énergie solaire** : Potentiel solaire intéressant → possibilité d'utiliser l'énergie solaire photovoltaïque (production d'électricité) et thermique (chauffage/ECS).
- **Énergie géothermique** : Zone très favorable par nappe. Une géothermie horizontale ou verticale sur PAC aurait du sens selon le plan masse du projet – il conviendrait au préalable de réaliser une étude de sol spécifique pour cela. La présence d'une nappe rendrait la solution encore plus pertinente.
- **Energies fatales** : La récupération d'énergie sur les eaux grises n'est pas envisagée pour le projet en raison des faibles quantités disponibles.
- **Electricité** : Accessible au droit du site.
- **Fuel** : Il s'agit d'une énergie fossile fortement émettrice de CO₂ qu'il convient de substituer par des énergies moins polluantes.
- **Bois / Biodéchets** : La filière bois dans les Alpes-Maritimes est développée avec la présence de fournisseurs de bois de chauffage (bois bûche, granulés de bois, bûche compressée, plaquette forestière). Toutefois, la création d'une chaufferie bois n'est pas retenue par la MOE.
- **Réseau de chaleur** : Le site du projet ne se trouve pas à proximité d'un réseau collectif de chauffage urbain ni d'un réseau de froid.
- **Gaz** : Le site est desservi par le gaz. Toutefois Il s'agit d'une énergie fossile fortement émettrice de CO₂ qu'il convient de substituer par des énergies moins polluantes.



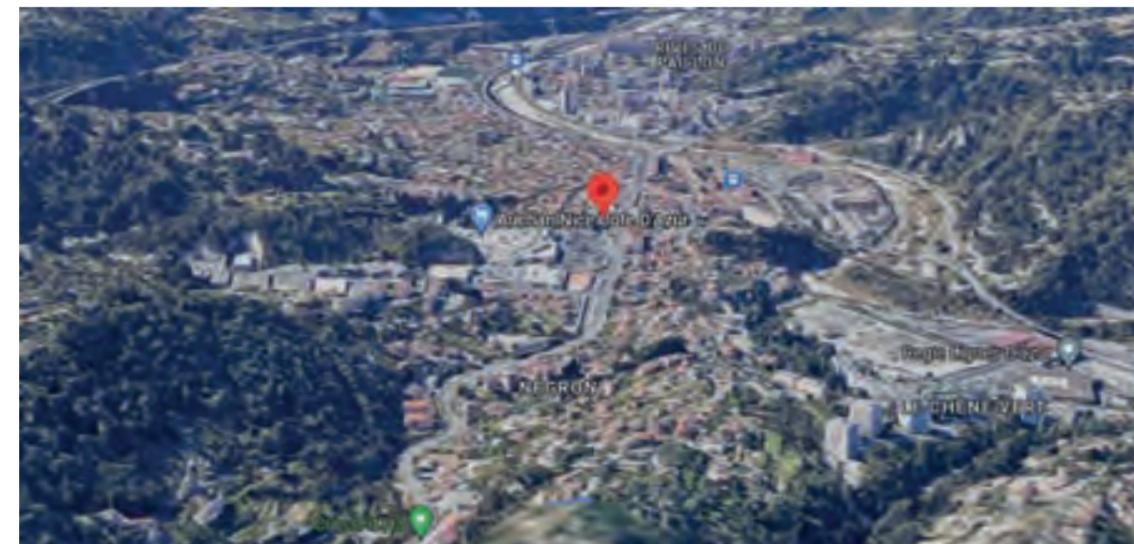
11 MASQUES SOLAIRES

Masques lointains

Des masques lointains viennent impacter le site du projet.



Masques lointains – Source : CARNAVAL issu du logiciel Pléiades Comfie



Masques lointains – Source : Google maps (<https://www.google.fr/maps>)



Masques proches

Une photo aérienne du site extraite de Google Maps permet de visualiser l'emprise au sol du futur projet par rapport aux constructions existantes. Une étude d'ombres portées avec le logiciel Pléiades Comfie a également été effectuée par SOWATT – voir rapport.



12 RESEAUX D'EAU

12.1 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le service des eaux est géré par la Régie Eau d'Azur.

A l'échelle de La Trinité, l'alimentation en eau du territoire est fournie par les eaux provenant du Canal de la Vésubie

Des prélèvements sont effectués régulièrement pour vérifier la qualité de l'eau potable : microbiologie et paramètres physico-chimiques.

L'eau distribuée est de bonne qualité au regard de l'ensemble des analyses qui sont effectuées.



Qualité de l'eau distribuée en 2021		
<p>ars Régie Eau d'Azur</p> <p>Nom du réseau de distribution : RESEAU LA TRINITE Destination du réseau : REGIE EAU D'AZUR Exploitation du réseau : REGIE EAU D'AZUR</p> <p>Destacé : CANAL DE LA VESUBIE - Procédure de protection en cours Station de production : USINE DE SUPER RAZES</p>		
BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETES (°F)
<p>La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.</p> <p>Nombre de prélèvements : 132 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %</p>	<p>Éléments provenant principalement de l'agriculture, des usages domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale autorisée : 2,3 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L</p>	<p>Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degrés français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de durée.</p> <p>Eau calcicole</p> <p>Nombre de prélèvements : 116 Valeur moyenne : 25,8 °F Valeur minimale autorisée : 15,6 °F Valeur maximale autorisée : 36,6 °F</p>
PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)	
<p>Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désinfecter. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgramme par litre (0,1 µg/l).</p> <p>Nombre de prélèvements : 23 Valeur maximale autorisée : 0,036 µg/l Nombre de paramètres mesurés : 12/156 Nombre de non conformités : 0</p>	<p>Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).</p> <p>Nombre de prélèvements : 13 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale autorisée : 0,25 mg/L Valeur moyenne : 0,156 mg/L</p>	
<p>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Eau d'excellente qualité bactériologique, conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</p>		

Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine Source : Eau d'Azur



La Régie Eau d'Azur a été consultée et a envoyé ses Recommandations Techniques Travaux.

Recommandations Techniques Travaux à proximité des ouvrages exploités par la Régie Eau d'Azur

Si présence d'une ou plusieurs canalisations ≥ 250 mm dans l'emprise de votre chantier : contactez impérativement la Régie Eau d'Azur au 09.69.36.05.06 pour RDV traçage de la canalisation.

- OBJET**
Ce document constitue les recommandations et prescriptions générales de sécurité à mettre en œuvre en cas de travaux à proximité de nos ouvrages.
- PREPARATION DU CHANTIER**
En application de la Réglementation Anti-endommagement, les travaux ne pourront être entrepris qu'après réception par l'entreprise des réponses à ses DICT.
Les équipes de l'entreprise qui réalise les travaux devront être en possession de tous les récépissés de DICT et ce pendant toute la durée du chantier.
Le non-respect de ces prescriptions engagerait l'entière responsabilité de l'entreprise en cas de dégâts aux ouvrages existants et impliquerait leur remise en état par nos soins aux frais exclusifs de l'entreprise.
S'agissant de réseaux non-sensibles au regard de la Réglementation en vigueur, les investigations complémentaires sur les réseaux d'eau potable ne sont pas obligatoires mais sont vivement conseillées pour ne pas endommager ces réseaux lors des travaux.
Ces investigations complémentaires sont à la charge exclusive du Responsable de projet.
Toutes les précautions devront être prises pour ne pas endommager les ouvrages en service lors des investigations complémentaires Intrusives (sondages physiques avec mise à nu du réseau.)
- PENDANT LES TRAVAUX**
L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour protéger les conduites, et leurs ouvrages annexes et pour ne pas compromettre, du fait de ses travaux, leur bonne tenue ultérieures et leur exploitation.
L'entreprise s'engage à respecter les Prescriptions techniques des fiches techniques du Fascicule 2 du Guide Technique d'application de la Réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.
Dans le cadre de réseaux neufs, les distances minimales définies par la norme NF 98332 devront être respectées.
Pour des raisons de sécurité et pendant toute la durée du chantier, vous devez maintenir un libre accès aux ouvrages de distribution d'eau, bouches à clés, purges, vannes, ventouses, regards.
Par ailleurs, et pour quelque raison que ce soit, aucune manœuvre ne devra être faite sur les équipements de réseau.
- DEGATS SUR OUVRAGES**
En cas de dégâts aux ouvrages REA, nous demandons à l'entreprise d'en informer immédiatement la Régie eau d'Azur au 09.69.36.05.06.
Un constat contradictoire sera dressé entre le représentant de l'entreprise et notre agent.
La totalité des frais de réparation des dégâts sera à la charge exclusive de l'entreprise qui les a commis.

Source : DICT Assainissement – Régie Eau d'Azur



Une canalisation d'eau potable est située à proximité du site, d'après le plan ci-dessous.



Plan des réseaux d'eau – Source : DICT Assainissement – Régie Eau d'Azur

Une canalisation d'eau usée est située à proximité.



Plan des réseaux d'eaux usées – Source : DICT Assainissement – Métropole Nice Côte d'Azur



Extrait du PLUm : Zone UBq page 186 :

3.2 CONDITIONS DE DESSERTE PAR LES RÉSEAUX.

3.2.1 Eau, énergie et notamment en électricité, assainissement collectif le cas échéant.

- Eau : tout bâtiment nécessitant une desserte en eau potable doit être raccordé au réseau public d'eau potable conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.
 - Énergie : toute construction autorisée doit être compatible avec l'orientation d'aménagement et de programmation Énergie.
 - Assainissement : toute construction comportant un appareil sanitaire doit être raccordée au réseau public d'assainissement selon les prescriptions réglementaires en vigueur sur la commune.
- En cas d'impossibilité de raccordement à ce réseau, toute construction comportant un appareil sanitaire ne peut être autorisée que s'il est prévu d'assainir la construction par l'intermédiaire d'un dispositif d'assainissement autonome conforme aux prescriptions réglementaires en vigueur.

12.2 EAUX PLUVIALES

Extrait du PLUm : Zone UBq page 186 :

3.2.2 Conditions pour limiter l'imperméabilisation, maîtriser le débit et l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ; installations de collecte, stockage, traitement des eaux pluviales et de ruissellement.

La gestion des eaux pluviales et de ruissellement de la propriété devra être conforme aux prescriptions du Règlement d'Assainissement Métropolitain et du zonage d'assainissement pluvial en vigueur dans le secteur du projet.

Dans les espaces concernés par la « trame verte et bleue », document n°5 des pièces réglementaires du PLU métropolitain, seront privilégiées toutes les solutions possibles de gestion alternative (noue, tranchée, puits d'infiltration ...) des eaux pluviales à la parcelle, par infiltration dans le sous-sol de tout ou partie des ruissellements pluviaux permettant ainsi de favoriser les zones humides, et ce dans la mesure du possible et sauf contraintes liées aux caractéristiques du sol, à un risque de mouvement de terrain ou de pollution, etc. ...

Extrait Programme :

2.6.2 Gestion des eaux pluviales

- Privilégier l'infiltration si les conditions nécessaires sont réunies, et garantissant un débit limité de rejet vers l'exutoire choisi ;
- Pour les projets d'une surface imperméabilisée (S.I.) égale ou supérieure à 300 m², le débit maximum rejeté à l'exutoire sera de 0,003 L/s/m² de surface imperméabilisée (concerne toute surface imperméabilisée nouvellement créée ou augmentée à l'occasion du projet) ;
- Tout projet de branchement au réseau pluvial métropolitain doit faire l'objet d'une demande adressée à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Des études d'infiltration seront à présenter afin de justifier le type de système adapté au terrain et de définir la capacité d'infiltration du sol au droit du projet.

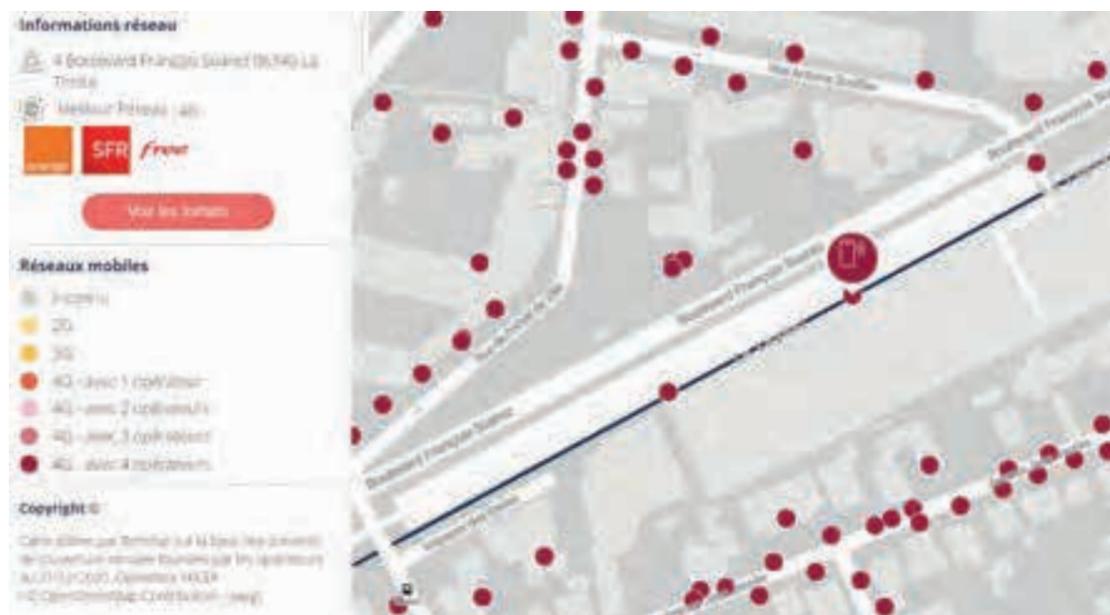


D'une manière générale, pour l'ensemble du territoire, les aménagements quels qu'ils soient ne doivent pas faire obstacle à l'écoulement des eaux (qu'il s'agisse de cours d'eau ou d'axes d'écoulement).

La récupération des eaux pluviales à des fins d'arrosage dans le cadre du projet est écartée en raison de la faible pluviométrie l'été.

13 TELEPHONIE / INTERNET

Les alentours du site sont couverts par la 4G par 4 opérateurs et le niveau de débit internet est excellent autour de la zone de l'opération (jusqu'à plus de 500 Mb/s).



Cartes des débits internet et de la couverture mobile – Source : Ariase (<https://www.ariase.com>)



Récapitulatifs des DICT Réseaux :

Orange J2
Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX
0497491600 | 0410000111 | ftdou@orange.fr
DT 31152092 | Envoyé le 02/02/2023 | Répondu le 02/02/2023
CONCERNÉ

REGIE EAU DAZUR
TSA 70011 CHEZ SOGEDATA 69134 DARDILLY CEDEX
0469062087 | 0469300501 | 0469300501 | ne-eau@regie-eau-dazur.com
DT 31152094 | Envoyé le 02/02/2023 | Répondu le 02/02/2023
CONCERNÉ

REGIE EAU DAZUR
Service de l'Assainissement, 455 Promenade des Anglais cedex 3 06203 NICE
0969300505 | 0969300505 | dca.assainissement@regie-eau-dazur.org
DT 31152093 | Envoyé le 02/02/2023 | Répondu le 02/02/2023
CONCERNÉ

SFR - COMPLETEL
SFR - COMPLETEL, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX
068084303 | 0680502656 | coop@complet.sogelink.fr
DT 31152092 | Envoyé le 02/02/2023 | Répondu le 02/02/2023
CONCERNÉ

SFR FIBRE SAS
SFR FIBRE SAS, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX
068084303 | 0680502656 | sfr-fibre@complet.sogelink.fr
DT 31152095 | Envoyé le 02/02/2023 | Répondu le 02/02/2023
CONCERNÉ

Source : Programme



14 SERVICES URBAINS ET COMMERCIAUX

14.1 RESEAUX DE TRANSPORT ET ACCESSIBILITE

15.1.1 Les transports en commun

La commune de La Trinité est desservie par de nombreuses lignes de bus appartenant au réseau de transports public de la MNCA : Lignes d'Azur. Les lignes de bus n°603, n°85, n°14, n°81, n°86 et n°610 desservent le site de l'opération.

Les 2 arrêts de bus les plus proches sont « La Trinité » et « Place de Rebat », sur le Boulevard François Suarez.

A l'horizon 2026/2027, le site sera desservi par deux arrêts de la ligne 5 du tramway situés à 5 min à pied.

La gare SNCF est à 400 m du lieu du projet.



Transports en commun – Source : Lignes d'Azur (<https://www.lignesdazur.com/>)



Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

15.1.2 Maillage routier et accès au site

Le site du projet est desservi par le Boulevard François Suarez. L'accès à ce dernier se fait au Nord-Est du terrain. Le site se trouve également à proximité de grands axes routiers tels que la Pénétrante du Paillon et l'autoroute A8.



Accès au site et Grands axes routiers – Source : Google maps (<https://www.google.fr/maps>)

15.1.3 Les modes de transports doux

Des trottoirs et des passages piétons sont présents devant le site.



Source : Google maps (<https://www.google.fr/maps>)



Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

Des travaux d'aménagements des espaces extérieurs pour la renaturation du Laguet seront réalisés. Ces travaux comprennent la réalisation de pistes cyclables et d'espaces verts sur le boulevard François Suarez, car les pistes cyclables sont actuellement peu développées aux alentours du site.



Source : Programme



15.1.4 Services et équipements de proximité

Le site de l'opération, de par son implantation en ville, est proche de très nombreux services et équipements.

Ci-dessous une liste non exhaustive de ces principaux services et équipements :

- Ecole maternelle Vira Souleu : à 50 m du site sur le Boulevard François Suarez
- Hypermarché Auchan La Trinité : à 300 m du site sur le Boulevard François Suarez
- Médiathèque Les Quatre-Chemins : à 300 m du site sur le Boulevard François Suarez
- Ecole primaire Lepeltier : à 50 m du site sur le Boulevard François Suarez
- Ecole de musique – maison des associations : à 70 m du site sur le Boulevard François Suarez
- Restaurant Accossato : à 150 m du site sur l'Avenue Jacques Mollet
- Mairie de La Trinité : à 300 m du site sur la Rue de l'Hôtel de Ville

14.2 STATIONNEMENTS A PROXIMITE

De nombreux stationnements sont déjà présents aux abords du site :

- Le long du Boulevard François Suarez
- Parking Auchan La Trinité à 300m



Source : Google maps (<https://www.google.fr/maps>)

Cependant, avec les futurs travaux d'aménagements des espaces extérieurs sur le Boulevard François Suarez, les places de stationnement le long du boulevard devraient disparaître. Le parc de stationnement de Auchan pourrait être mutualisé avec la Salle Culturelle.



15 GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets sur le territoire (collecte + traitement) est gérée par la Métropole Nice Côte d'Azur

> Le ramassage des ordures ménagères a lieu cinq jours par semaine, le matin : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

> Une collecte relative au tri sélectif a lieu une fois par semaine : le mercredi matin.

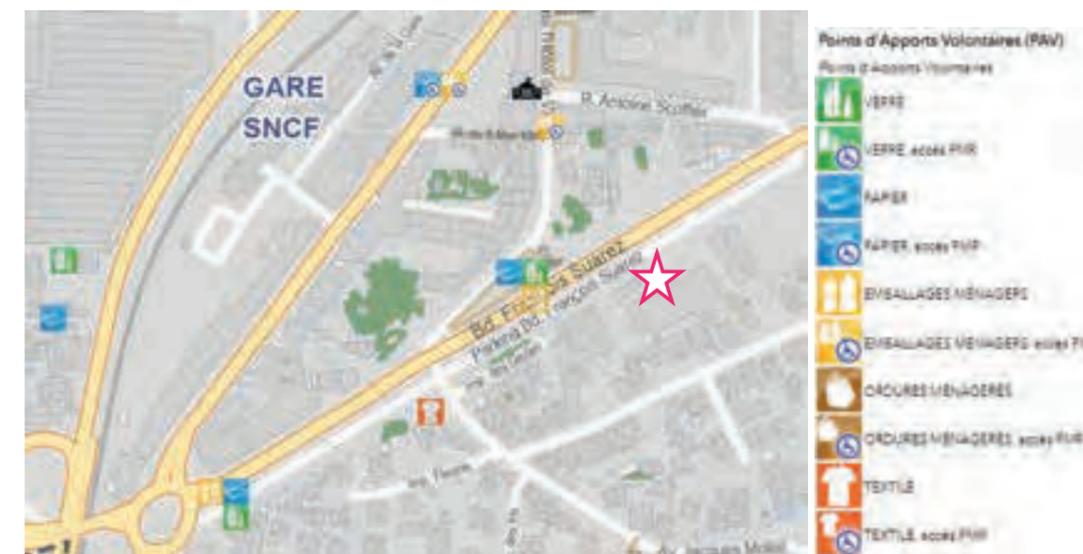
Le verre doit être déposé dans les Points d'apport volontaire, les végétaux en déchetterie et les encombrants en déchetterie ou récupérés sur RDV.

La Trinité dispose d'une seule déchetterie sur la ville, accessible aux habitants de La Trinité : Déchetterie de La Trinité, située Boulevard Fuon Santa, à 1,6 km du site.

Ses horaires d'ouverture sont les suivants :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Plusieurs points d'apports volontaires se situent à proximité du lieu de l'opération.



Un local déchets est demandé au programme.

Déchets de chantier :

Un SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des déchets) devra être établi avant le démarrage des travaux.

Le SOGED définira les moyens de collecte, de transport, de stockage et les filières d'élimination proposées en recherchant un taux de valorisation maximal.



16 MATERIAUX LOCAUX

16.1 CENTRALES A BETON A PROXIMITE

Du béton qualifié de ressource locale pourra être mis en œuvre pour le projet. Les centrales à béton les plus proches du site sont les suivantes :

- Centrale LBN Les Niçois – Centrale Ponts Jumeaux : à 2,8 km du site
- Centrale Lafarge Bétons Sud Est: à 5,3 km du site

16.2 REEMPLOI

Le bâtiment existant ayant déjà été démolé, les possibilités de réemploi avec les matériaux du site sont nulles. Cependant, il pourra être envisagé d'utiliser les plateformes de réemploi telles que :



16.3 TERRE DU SITE

Le projet envisage d'utiliser la terre du site pour réaliser les arcades de la galerie – Le partenaire Filiater est en contact avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pour définir les modalités de ce procédé – des prélèvements de terre doivent permettre de caractériser la terre du site – la solution du béton de site est privilégiée à ce stade.

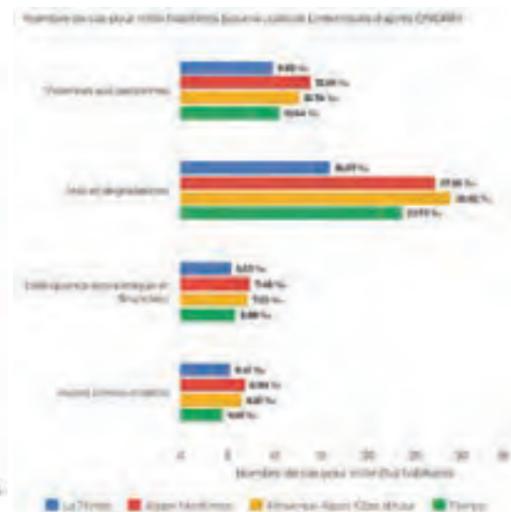
17 SECURITE / SURETE

La commune de La Trinité présente un profil de délinquance globalement supérieur à la moyenne nationale, mais inférieur au département des Alpes-Maritimes, ainsi qu'à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une vigilance particulière pourrait être prise en compte en phase travaux et dans les dispositions établies pour la sécurisation du site.

Principaux crimes et délits à la Trinité

Données 2020 (source : calculs L'internaute.com d'après ONDRP)



Source : L'internaute (données 2020 issues de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP))



18 SYNTHESE ANALYSE DE SITE

Catégorie	Description	Impact potentiel	Mesure d'atténuation ou recommandations
Patrimoine architectural / Réglementation	Site qui n'est pas dans le périmètre d'un lieu inscrit ou classé à la protection au titre des monuments historiques. RE2020 : textes non parus à ce stade Décret tertiaire	Moyen	Anticiper la RE2020 en visant des objectifs sur la base du label E+C- : E3 C1 Intégrer les exigences induites par les obligations du décret tertiaire (sous comptages, architecture GTC, ...)
Potentiel énergies renouvelables	Potentiel géothermique très favorable par nappe		Etude de sol G2 à prévoir : test réponse du sol et étude hydrogéologique (recherche de nappe)
	Potentiel éolien peu favorable sur la zone du projet et peu envisageable compte tenu du contexte urbain		RAS
	Potentiel solaire très favorable : > Irradiation globale : 1 658 kWh/m ² > Irradiation directe : 1 066 kWh/m ²		Autoconsommation à privilégier pour le PV – Prendre en compte les restrictions liées aux pompiers
	Energies fatales disponibles en faible quantité		Non retenu sur le projet
Caractéristiques climatiques	Climat chaud méditerranéen Risque de réchauffement de +2,17°C à l'horizon 2041-2070	Moyen	Gestion du confort d'été à anticiper avec limitation des vitrages, protections solaires pour les façades exposées (Ouest, Sud et Est), privilégier les teintes claires pour les différentes surfaces du projet, limiter l'imperméabilisation
	Ensoleillement important du site	Moyen	
	Pluies principalement entre le mois d'octobre et le mois de janvier Certaines pluies peuvent être intenses	Moyen	Etudes BE hydraulique – consulter les services concernés
	Vent dominant Nord avec un thermique l'été	Faible	A anticiper dans le futur projet pour la conception de l'entrée et des ventilations
Ecosystèmes / Zones protégées/ Biodiversité du site	Absence de zones protégées au niveau du site : > ZNIEFF de type I à 780 m > Site Natura 2000 Directive Habitats à 1,02 km > ZNIEFF de type II à 1,4 km		RAS
Qualité du sol	L'historique du site n'indique pas de sol pollué à proximité immédiate		RAS
Qualité de l'air	Qualité de l'air globalement médiocre sur le site (5 sur une échelle de 1 à 10)	Faible	
Risque mouvement de terrain et cavités souterraines	La commune de La Trinité est soumise à un Plan de prévention des risques mouvements de terrain mais le site n'est pas dans une zone de risque		RAS
Risque « retrait-gonflement » des argiles	D'après la carte de l'aléa « retrait-gonflement » des argiles établie par le BRGM, cet aléa est moyen	Moyen	Etudes structure
Risque sismique	Risque sismique niveau 4/5 : risque moyen	Moyen	Application des Eurocodes – Etudes structure



Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

Risque inondation	La commune de La Trinité est soumise à un PPRI. Le site ne se trouve pas dans une zone de risque	Faible	Respect du PLU Etudes BE hydraulique
Risque incendie feu de forêt	Le site n'est pas soumis à un risque de feu de forêt		RAS
Risques technologiques	Aucun SEVESO à proximité du site 7 installations industrielles rejetant des polluants se trouvent dans un rayon de 500 m autour du projet	Faible	RAS
Risque radon	D'après la carte établie par le BRGM, la commune de La Trinité présente un risque niveau 1 : risque faible	Faible	RAS
Nuisances sonores	L'opération est proche du Boulevard François Suarez à l'Ouest classée catégorie 3 (largeur secteur affecté de part et d'autre de la voie : 100 m)	Moyen	Classement bruit des façades à étudier – prendre en compte les restrictions liées aux émergences des équipements
Nuisances visuelles et masques	Masques engendrés sur les bâtiments voisins, au Sud-Est du site	Moyen	Voir étude ombres portées
Nuisances électromagnétiques	Absence de ligne à haute tension à proximité – Poste de transformation à 502 m Présence de plusieurs antennes de téléphone mobile aux alentours du site		RAS
Energies / réseaux disponibles	Réseaux EDF présents sur site		Poste de tension pour le projet à prévoir, éloigné de toute pièce à usage permanent (poste de travail)
	Gaz à proximité		RAS
	Pas de boucle de réseau thermique à proximité		RAS
	Téléphonie 4G par 4 opérateurs / Très bonne connexion internet aux alentours du site		RAS
Eau	Eau potable de bonne qualité		RAS
	Raccordement des eaux usées à prévoir		Respecter les exigences du PLUm
	Réseaux d'eaux pluviales présents		Respecter les exigences du PLUm
Transport accessibilité	Le site est desservi par les transports en commun : 2 arrêts de bus à proximité et gare SNCF à 5 minutes à pied		RAS
	Le réseau routier est facilement accessible Le site est à proximité de grands axes routiers tels que la Pénétrante du Paillon et l'A8 L'accès au site se fait via le Boulevard François Suarez		RAS
	Peu de pistes cyclables aux alentours du site		Pistes cyclables prévues dans l'aménagement du boulevard François Suarez d'ici 2025
Services urbains	Services divers à proximité : restaurant, écoles, hypermarché...		RAS



Analyse environnementale de site

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité

Gestion des déchets	Points d'apport volontaire à proximité du site (ordures ménagères, verre et emballages)		Local à prévoir dans le cadre du projet
Ressources locales	Centrales béton à proximité du site (2 centrales à moins de 6 km du site)/ terre du site		